

**Maintenir l'ordre à l'ère des caméras dotées de capacités algorithmiques :
Perceptions des fonctionnaires dirigeants de police locale belges sur les
enjeux, défis et pratiques de ces nouvelles technologies**

Auteur : Chavée, Chloé

Promoteur(s) : Seron, Vincent

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26497>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Thème 1: Gouvernance, cadre normatif et conditions de légitimité

1.1 Gouvernance multi-dimensionnelle et "compliance/ privacy by design"

- DPIA/FRIA
- Registre/Regpol
- Traçabilité prévue/logs in
- Innovation cadrée

1.2 Cadre multi-couche et évolutif

- Complexité
- Désuétudes
- Incohérences
- Interprétations variables entre zones (zones plus ou moins strictes)

1.3 Importance de la traçabilité et du contrôle

- Accès restreints
- PV obligatoire pour consulter
- Logs in
- Registre consultation

1.4 Importance de la transparence et de la communication

- Pictogrammes
- Site web
- Explications des usages
- Influence l'acceptabilité
-

1.5 Harmonisation/ standardisation/ mutualisation

- Nécessité d'un cadre uniforme
- Cellule IA
- Harmonisation UE
- Vision « Etat en réseau partagé » (P2)
- Argument transfrontalier (P12)

Thème 2: Usages et finalités des images et de l'IA dans les pratiques policières

2.1 Apports des caméras classiques / augmentées pour la gestion de l'ordre public / d'évènements

- Gestion de foule
- Comptage/jauge
- Anticipation des flux
- Vue macro

- Dépôts clandestins
- Coordination et capacité de réaction plus rapide → gain de temps
- Reconstitution de parcours
- Recherche par attributs
- Alertes ciblées
- ⇒ Caméras augmentées = particulièrement décrites comme un accélérateur d'exploitation d'images pour pallier aux capacités humaines limitées

2.2 Apports des caméras classiques / augmentées pour les interventions

- Connaissance situationnelle en temps réel
- Sécurisation des équipes / réduction des risques opérationnels
- Vision du besoin de renforts

2.3 Apports des caméras classiques / augmentées pour les enquêtes (à postériori)

- Aide à l'élucidation
- Gain de temps
- Caméras augmentées permettent un tri de masse / filtrage
- Caméras augmentées permettent recherche par attributs
- Suivi et reconstitution de parcours
- ⇒ Caméras augmentées = particulièrement décrites comme un accélérateur d'exploitation d'images pour pallier aux capacités humaines limitées
- ⇒ Perméabilité de la frontière police administrative/ police judiciaire

2.4 Apports des caméras classiques / augmentées pour la prévention / dissuasion

- Bénéfices discutés et dépendant de :
 - Communication
 - Visibilité
 - Présence policière sur le terrain
- Présence caméras peut engendrer un déplacement criminalité

2.5 Apports de l'IA au sens large pour la police

- Gestion quotidienne
- Automatisation administrative
- Aide à la retranscription et rédaction
- Analyse documentaire
- Standardisation des services

Thème 3 : Limites "techniques" et défis de l'intégration des caméras augmentées

3.1 Capacités et coûts des systèmes

- Coûts élevés (fourniture + maintenance)
- Licences
- Stockage / serveurs
- Obsolescence de certaines caméras initiales → remplacement
- Inégalités interzones

3.2 Contraintes humaines

- Besoin de profils IT
- Charge de travail en augmentation si alertes → réactions limitées → responsabilités accrues

MAIS les capacités de l'IA peuvent aider à pallier aux contraintes humaines rencontrées avec caméras classiques :

- Surcharge cognitive
- Attention des opérateurs / capacité du cerveau humain
- Santé des opérateurs

3.3 Fiabilités, paramétrage, qualité des données

- Faux positifs / négatifs
- Qualité insuffisante des images/ données d'entrée (= « garbage in, garbage out »)
- Performance variable selon les caméras (parc hétérogène, angles, lumières, etc.)
- Risque opérationnel : mauvaise info → mauvaise alerte → mauvaise décision

3.4 Human in the loop

- Importance que les caméras augmentées soient considérées comme une aide (levée de doute) à l'Humain
 - Refus d'une décision automatique sur base de l'IA sans contrôle humain
- ⇒ Humain = au cœur du processus

3.5 Efficacité modérée sur la criminalité

- Effets contextuels
- Dissuasion perçue comme faible
- Déplacements
- Impacts difficiles à objectiver

3.6 Dépendance aux infrastructures

- Quid si panne électrique ?
- Nécessite de réseaux robustes

3.7 Durabilité énergétique / impact environnemental

- Consommation énergétique considérable
- Sujet émergent

Thème 4 : Droits fondamentaux, risques de dérives et rapports de pouvoirs

4.1 Risques pour les droits fondamentaux

- Fuite des données / piratage
- Secret professionnel / instruction
- Respect vie privée
- Abus internes (ex : curiosité)
- Détournement des images
- Biais données d'entraînement → biais structurels (sur policing) → discriminations indirectes sur des critères apparemment neutre (effet de proxy)

4.2 Usages jugés inacceptables / disproportionnés

- Surveillance généralisée dans espace public
- Centralisation et croisement massif des données → traçabilité absolue / ranking social
- Prédiction des comportements

4.3 Point de bascule nécessitant un encadrement renforcé

- Biométrie / reconnaissance faciale → accepté et/ou souhaitée pour certains faits sous certaines conditions (ex : attentats)

4.4 acceptabilité sociale et légitimité politique

- Débat de société / Parlementaire
- Polarisation
- Curseur mouvant (ex : terrorisme)
- Effets d'annonce
- Direction politique

4.5 Secteur privé, souveraineté et conditions d'accès

- Dépendance au secteur privé pour fourniture et maintenance

Mais, importance que police garde la maîtrise des systèmes et des données :

- Hébergement / serveurs police
- Accès / logs
- Refus cloud hors UE
- Refus d'une opacité totale du fonctionnement des systèmes (compréhension du paramétrage)
- Importance de disposer des compétences en interne
- Réduction de la dépendance à un fournisseur unique (Lock in)

Car :

- Crainte d'exfiltration
- Crainte d'une réutilisation des données par les fournisseurs
- Risque de monopole d'une société
- Quid si faillite ?
- Asymétrie commercial – technique

Donc :

- Clauses contractuelles (obligation de sécurité)
- Screening des fournisseurs
-
- Divergence quant à l'acceptabilité du visionnage des images par le privé : refus ou ouverture conditionnelle (sous règles/ contrôle/ responsabilité de la police)